

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

Adoption - Règlement numéro 305-2024 décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2024

AVIS PUBLIC de promulgation du règlement numéro 305-2024 est par la présente donné par le soussigné à l'effet :

QUE lors de la séance ordinaire tenue le 12 février 2024, le conseil a adopté le règlement 305-2024 décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2024.

QUE les personnes intéressées peuvent prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal, aux heures d'ouverture du bureau ainsi que sur le site internet de la municipalité.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Harrington ce 16^e jour du mois de février 2024.



Mathieu Dessureault
Directeur général adjoint



PUBLIC NOTICE

**Adoption of By-law #305-2024 decreeing the imposition of
taxes and compensations for the year 2024**

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, that:

THAT at the regular sitting held on February 12th, 2024, the council has adopted the By-law #305-2024 decreeing the imposition of taxes and compensations for the year 2024

THAT interested persons may consult this by-law at the municipal office during office hours and on the municipality's website.

The by-law comes into force the day of the publication of this notice

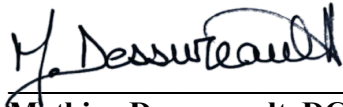
Given at Harrington this 16^h day of February 2024.

**Mathieu Dessureault
Deputy director general**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant l'adoption du règlement numéro 305-2024 décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2024 sur le site web et les endroits déterminés à Harrington, en date du 16 février 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat à Harrington, ce 16ième jour de février 2024.



Mathieu Dessureault. DGA
